

# **Assemblée Générale Mixte**

## **29 avril 2010**

QUESTIONS - REPONSES



## QUESTIONS ECRITES POSÉES AVANT L'ASSEMBLÉE

A la demande du président, Jean-François Guillemin donne lecture des questions écrites posées avant l'assemblée par l'IPAC (Association Initiatives pour un Actionnariat Citoyen), et des réponses qui leur sont apportées par le conseil d'administration qui s'est réuni le 29 avril 2010.

Dans ses courriers en date du 2 et 19 avril 2010, l'IPAC pose les questions suivantes :

### Questions 1 et 2 :

En 2009, quelle a été la quantité d'émissions de gaz à effet de serre (GES) de notre entreprise ? Nous vous remercions de préciser les gaz retenus dans le calcul (CO<sub>2</sub>, gaz frigorigènes...), l'étendue du périmètre de consolidation pris en compte et le champ (scope) considéré (processus de production, tertiaire, logistique, achats de fournitures et d'équipement, achats de pièces...)?

Quelle est leur évolution par rapport à 2008 à paramètres comparables (périmètre et scope) ?

### Réponse :

Le groupe Bouygues a d'ores et déjà procédé à l'établissement de bilans carbone pour trois de ses Métiers (TF1, Bouygues Telecom et Bouygues Immobilier), pour l'ensemble des gaz à effet de serre, sur leur périmètre complet d'activité.

S'agissant de Bouygues Construction et de Colas, nous n'avons pas encore de données calculées, car nous venons de terminer la mise au point de la procédure interne de collecte et de consolidation des données. La grande variété d'activités et l'atomisation des structures de ces deux métiers ont nécessité l'établissement d'une méthodologie très complexe pour calculer leurs émissions de GES avec une précision raisonnable.

Bouygues a donc décidé de ne pas publier ses émissions globales de gaz à effet de serre parce que l'ensemble du périmètre du Groupe n'est pas encore couvert et que nous refusons d'établir des estimations hasardeuses compte tenu de la taille du Groupe. Nous souhaitons procéder à des calculs à blanc de nos émissions de gaz à effet de serre par métier, afin d'affiner nos procédures et réduire les incertitudes lorsque les facteurs d'émissions ou les quantitatifs sont encore insuffisamment précis.

### Questions 3 et 4 :

Quelles sont les proportions respectives de personnes de plus de 50 ans et de plus de 55 ans dans les effectifs de notre société (en France, en Europe et sur un périmètre mondial) ?

Combien de personnes de plus de 50 ans et de plus de 55 ans ont-elles été embauchées au cours de l'exercice écoulé (en France, en Europe et sur un périmètre mondial) ?

### Réponse :

L'emploi des seniors est appréhendé pays par pays. Cette question se présente de façon très différente selon le pays concerné, notamment sa démographie.

En France l'âge moyen des collaborateurs du Groupe est de 39 ans. 20 % des collaborateurs ont plus de 50 ans, 10 % ont plus de 55 ans. En 2009, 173 personnes de plus de 50 ans ont été recrutées en France. Des accords « seniors » ont été conclus avec les partenaires sociaux dans toutes les sociétés françaises du Groupe : bilans de compétence, formations, aménagements de fin de carrière, suivis médicaux et autres mesures adaptées aux spécificités de chacun des métiers... ces accords vont généralement au-delà des exigences réglementaires.

### Question 5 :

Quelle est la position de notre groupe sur la question des personnes en situation irrégulière (sans papier) ?

### Réponse :

C'est la loi elle-même qui détermine la position qu'une entreprise doit adopter vis-à-vis des personnes en situation irrégulière.

Il faut en effet rappeler que la loi française sanctionne très sévèrement l'employeur qui recrute un étranger non muni d'un titre l'autorisant à travailler en France. Et des contrôles sont effectués chaque semaine par la Police, l'Urssaf et l'Inspection du Travail sur les chantiers de Bouygues.

De nombreuses mesures sont mises en œuvre par Bouygues pour lutter contre la présence de travailleurs en situation irrégulière :

- Application de procédures très strictes de contrôle.
- Travail avec l'aide des préfectures pour s'assurer que tous les personnels étrangers qu'elle embauche possèdent des papiers en règle.
- Signatures avec les sociétés d'intérim de contrats cadres incluant des clauses spécifiques qui doivent permettre de garantir la situation régulière des salariés mis à disposition.
- Attribution à l'ensemble des personnels des chantiers (collaborateurs, sous traitants et intérimaires) d'un badge sur lequel figure une photo prise par Bouygues et vérifiée par rapport à celle figurant sur les papiers officiels.

Malgré ces mesures, Bouygues n'a pas les moyens de détecter certaines fraudes, par exemple certains faux papiers. Bouygues ne peut pas non plus détecter des usurpations d'identité du type de celles qui ont été constatées sur le chantier de l'Assemblée Nationale.

Seuls les services de l'État ont la compétence et sont en mesure d'y parvenir.

### Question supplémentaire :

Par une lettre du 2 avril 2010, l'IPAC posait une question supplémentaire sur les actions menées par le Groupe pour faire face au stress.

### Réponse :

Le respect, valeur fondamentale, figure en tête de la charte des ressources humaines du Groupe. Il est très important de veiller au bien être des collaborateurs au travail. Aussi de nombreuses actions concrètes sont menées dans tous les métiers pour combattre le stress.

Par exemple chez Bouygues Telecom un observatoire du stress au travail existe depuis 2000. Des assistantes sociales et les médecins du travail portent une attention particulière à ce problème, ils sont à la disposition des collaborateurs. Des enquêtes sont menées. Ainsi les collaborateurs de Bouygues Telecom ont été récemment invités à s'exprimer par internet de manière anonyme. Des formations des managers ont été mises en place. Enfin un accord paritaire sur le stress a été signé.

Les autres métiers prennent de telles mesures : par exemple, observatoire du stress chez TF1, accord chez Bouygues Immobilier... plusieurs accords ont été signés en début d'année dans le Groupe. Les mesures adoptées sont très comparables à celles adoptées par Bouygues Telecom : formations, suivi médical, enquêtes.

## **QUESTIONS POSÉES AU COURS DE L'ASSEMBLÉE**

On trouvera ci-après un résumé des questions posées oralement ou par écrit au cours de l'assemblée, et des réponses qui y ont été apportées.

Question :

Combien Bouygues a-t-elle d'actionnaires individuels et quel pourcentage du capital ces actionnaires détiennent-ils ?

Réponse (Jean-François Guillemin) :

Nous estimons qu'il y a environ 50 000 actionnaires individuels ; mais nous ne connaissons pas les actionnaires au porteur, si ce n'est de façon partielle à travers des enquêtes. Environ 2 000 actionnaires sont inscrits au nominatif, dont essentiellement des actionnaires individuels détenant environ 1,5 % du capital. Lors de la présente assemblée, les actionnaires individuels présents ou représentés représentent environ 1 % du capital.

Question :

Colas ou Bouygues International sont-ils affectés par la crise qui frappe la Grèce, le Portugal et d'autres pays européens ? Quels sont vos projets dans les pays émergents ?

Martin Bouygues :

Colas et Bouygues Construction ne sont pas présents en Grèce ni au Portugal, et quasiment pas présents en Espagne. Le Groupe n'est donc pas affecté pour le moment par cette crise, dont on ne sait pas comment elle va évoluer.

Nous avons des projets dans des pays émergents. Beaucoup de ces pays ont retrouvé des capacités d'investissements, notamment en Asie ; nous y avons des perspectives encourageantes.

Question :

Actionnariat salarié : y a-t-il un risque que les syndicats deviennent majoritaires au sein des fonds d'actionnariat salarié ou de l'entreprise ?

Martin Bouygues :

Cela est de la responsabilité des salariés qui élisent leurs représentants. Nous avons la chance chez Bouygues d'avoir un climat social excellent, grâce notamment à une politique sociale très développée. C'est un sujet sur lequel nous travaillons beaucoup.

Question :

Où en est le recours devant le Conseil d'État concernant la 4<sup>ème</sup> licence ?

Martin Bouygues :

La procédure suit son cours. Nous verrons bien.

Question :

La presse a fait état du refus d'approbation par l'assemblée générale de TF1 des conventions liant Bouygues et TF1 ; quel est l'objet de ces conventions ? Quelles sont les conséquences de ce rejet pour Bouygues ?

Martin Bouygues :

Il existe des conventions entre Bouygues et TF1. Le fait qu'elles n'ont pas été approuvées par l'assemblée générale de TF1 ne fait pas obstacle à leur application. La principale convention relative aux services communs fournis par Bouygues SA représente un peu plus de 3 millions d'euros. Il y a

des liens très étroits entre Bouygues et ses principales filiales. C'est parfaitement normal dans le cadre d'un groupe. Par exemple, Nonce Paolini vient de Bouygues. Notre groupe est marqué par une forte culture d'entreprise, largement partagée.

Question :

Pourquoi les programmes de TF1 sont-ils toujours aussi racoleurs ? Pourquoi ne passe-t-on pas à 20h30 des vieux films avec Fernandel ou Bourvil par exemple ?

Martin Bouygues :

Ces films, vous les trouverez aussi sur les chaînes de la TNT. Chacun est libre de son jugement sur les programmes de TF1 et des autres chaînes. Chacun regarde ce qu'il a envie de voir. Un outil nous guide, c'est l'audience, et l'adhésion que nous créons autour de nos programmes. La fonction sociale de TF1 est simple : divertir et informer le plus grand nombre de français. C'est l'objet social de l'entreprise.

Question :

Quel est le rôle de SCDM ? Qu'ajoute-t-elle à l'organigramme du Groupe ? Son existence est-elle indispensable ?

Martin Bouygues :

La SCDM est la holding animatrice de Bouygues. Elle a un rôle important dans le fonctionnement du Groupe.

Question :

Pourquoi Bouygues Telecom ne vend-elle pas des téléphones à carte à durée longue pour les clients peu fortunés ? N'y a-t-il pas là un créneau à exploiter ?

Martin Bouygues :

Olivier Roussat, directeur général de Bouygues Telecom, pourra vous répondre sur ce sujet particulier après l'assemblée.

Question :

Envisagez-vous de nous proposer un paiement du dividende en actions ?

Martin Bouygues :

Non, ce n'est pas à l'ordre du jour. Nous l'avons pratiqué à une certaine époque, puis nous y avons renoncé pour un certain nombre de raisons.

Question :

François-Henri Pinault est-il présent aujourd'hui pour le renouvellement de son mandat ?

Martin Bouygues :

Non, il avait un empêchement, il m'a prié de l'excuser auprès de vous.

Question :

La création d'un club d'actionnaires est-elle envisageable ?

Martin Bouygues :

Pour le moment, nous n'avons pas souhaité créer de club d'actionnaires.

Question :

Vous nous offrez tous les ans une sacoche, ne pourriez-vous varier un peu votre cadeau ?

Martin Bouygues :

Nous allons regarder cela attentivement, c'est promis.

Question :

TF1 : le 11 juin débutera la coupe du monde de football : en cas de défaite de l'équipe de France au 1<sup>er</sup> tour, allez-vous vendre des droits à France 2 ou M6 ?

Martin Bouygues :

TF1 détient les droits de la coupe du monde 2010 depuis longtemps, et a d'ores et déjà revendu les droits d'une partie des matches à d'autres opérateurs.

Question :

Comment allez-vous conserver vos clients face à l'arrivée du 4<sup>ème</sup> opérateur (Iliad)?

Martin Bouygues :

Nous avons beaucoup travaillé chez Bouygues Telecom pour fidéliser nos clients et faire face à ce nouvel entrant. Nous travaillons sur des offres marketing appropriées, notamment Idéo, qui remporte un grand succès. Par ailleurs, depuis longtemps, nous veillons avec un soin tout particulier à la qualité de nos rapports avec nos clients ; notre service relation clients est reconnu depuis plusieurs années comme apportant le meilleur service à la clientèle. Nous continuerons nos efforts dans ce domaine, et dans le domaine des offres innovantes.

Question :

Vous détenez 30 % du capital d'Alstom : visez-vous le nucléaire à travers Areva ?

Martin Bouygues :

Alstom intervient déjà dans le nucléaire, c'est l'industriel qui a fabriqué le plus grand nombre de turbines pour centrales nucléaires au monde, et il dispose d'un modèle de turbine pour l'EPR ; Alstom a une vraie compétence dans ce domaine. Il existe évidemment des complémentarités à cet égard entre Areva et Alstom.

Question :

Vous avez expliqué que vous ne saviez pas gérer vos liquidités ; pourquoi n'avez-vous pas changé de directeur financier pour quelqu'un de plus dynamique ?

Martin Bouygues :

Je ne suis pas d'accord avec ces propos. Philippe Marien est un homme particulièrement compétent, et dont toute la profession reconnaît les mérites. Nous pourrions évidemment améliorer très sensiblement les rendements des produits financiers, mais au prix d'une augmentation significative du risque. Ma responsabilité de chef d'entreprise et d'actionnaire m'impose la prudence dans le choix des placements. Nous sommes particulièrement vigilants sur ce point.

Question :

Y a-t-il une chance de récupérer le projet du tram-train de la Réunion ?

Martin Bouygues :

C'est un sujet important. Nous sommes officiellement adjudicataires. L'État et la Région doivent faire leurs meilleurs efforts pour le montage financier. Notre groupement a investi des sommes considérables sur plusieurs années pour étudier cette opération. S'il faut faire évoluer le projet, nous y sommes prêts.

Question :

TF1 a-t-il l'intention d'organiser l'élection de Miss France en décembre ? Bouygues Telecom a été condamnée par Bruxelles pour entente tarifaire : avez-vous fait appel, et avez-vous de nouveaux éléments ?

Martin Bouygues :

Bouygues Telecom n'a pas été condamnée par Bruxelles, mais par les autorités françaises. Ce dossier est désormais clos.

Concernant Miss France, à ma connaissance le partenariat devrait se poursuivre.